

Dossier



20 JUIN 2017

TÊT DE CHAMP FLEURI



8^e ÉDITION DU CONCOURS
DE « SLAM ET DANSES URBAINES »

Le Département aux côtés des Réunionnais

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Acteur majeur de la politique culturelle à La Réunion, le Conseil Départemental joue un rôle majeur pour la diffusion et la promotion de la culture sur le territoire. Notre ambition est simple, donner au plus grand nombre de Réunionnais accès à la culture.

En tant que chef de file de l'action sociale, le Département promeut naturellement l'accès à la culture auprès des plus vulnérables, notamment les personnes en situation de handicap pour lesquels nous menons une politique d'ouverture ambitieuse. Accessibilité de nos sites culturels, gratuité, ou encore développement des audio guides permettent ainsi à ce public de profiter pleinement de nos animations culturelles.

Le Département soutient également la création et les artistes au travers de subventions aux projets culturels et surtout à l'organisation de diverses actions de valorisation tels que le Prix Célimène qui met en lumière des femmes artistes amateurs dont les créations méritent d'être connues.

Sur le plan éducatif, la Collectivité soutient l'apprentissage de l'art musical dans les collèges avec le développement des classes orchestre afin d'impliquer fortement nos collégiens dans cette démarche de valorisation musicale. Nous organisons également deux manifestations qui, chaque année, obtiennent un vif engouement auprès de nos collégiens : les « Collèges en Musique » et le concours « Concours de Slam et de danses urbaines » qui fête sa 8^e édition avec la participation de 13 collèges.

Nous pouvons également nous appuyer sur nos théâtres départementaux comme outils de promotion de la culture. La fréquentation croissante de nos sites démontre que les Réunionnais sont de plus en plus intéressés par ce que nos théâtres proposent, ce qui nous conforte dans notre démarche de valorisation de la culture.

La fête de la musique est également l'occasion de promouvoir la culture dans toute sa richesse et sa diversité. C'est donc très naturellement que le Département s'associe chaque année à cet événement pour valoriser les talents péi, et réaffirmer l'amour de La Réunion pour le quatrième art.

Nassimah Dindar

3

**8^e édition du
concours de
« slam et danses
urbaines »**

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL FÊTE LA MUSIQUE

La Fête de la Musique a été créée en 1982 par le ministère de la Culture.

« Faites de la musique, Fête de la Musique », la formule est devenue mot d'ordre. Cette mobilisation des musiciens professionnels et amateurs, cette attention nouvelle portée à tous les genres musicaux, devenaient ainsi, à travers la réussite immédiate d'une manifestation populaire et largement spontanée, la traduction d'une politique qui

entendait accorder leur place aux pratiques amateurs ainsi qu'au rock, au jazz, à la chanson et aux musiques traditionnelles, aux côtés des musiques dites sérieuses ou savantes. La gratuité des concerts, le soutien de la Sacem, le relais des médias, l'appui des Collectivités territoriales font aujourd'hui de cette fête populaire une des grandes manifestations culturelles françaises reprise dans plus de cent pays, sur les cinq continents.

Phénomène de société, la

Fête de la musique est porteuse de nouvelles tendances musicales et favorise la démocratisation de l'accès aux pratiques artistiques et culturelles.

Après le succès des éditions précédentes et l'effervescence originale, créative et festive qui s'en est dégagée, le Conseil Départemental, à travers la Direction de l'Éducation, organise pour la 36^e édition de Fête de la Musique, la 8^e édition du concours de « Slam et Danses urbaines » le 20 juin, un événement reconnu et plébiscité par les jeunes, au Têat de Champ Fleuri.



4
8^e édition du
concours de
« slam et danses
urbaines »



LE 20 JUIN

BREAK, POP, LOCK, HIP HOP, HOUSE, RAGGA...

2017, participation de
12 collèges

Ce concours, ouvert à tous les élèves scolarisés en classes de collège, s'inscrit dans le cadre des actions éducatives facultatives et propose de :

- donner au Slam toute sa place dans les collèges et à chaque collégien la possibilité de prendre le micro et de s'exprimer librement autour d'un thème. C'est une approche qui désinhibe souvent les jeunes et leur donne parfois envie de persévérer... dans d'autres matières ! C'est aussi un exercice de joute verbale performée, un prétexte à la rencontre et à la pratique du français à travers ses différentes déclinaisons,
- favoriser une ouverture culturelle par une sensibilisation et une pratique de danses actuelles, urbaines, pendant lesquelles ces jeunes artistes peuvent se faire entendre. La diversité est toujours au rendez-vous et le public apprécie les spectacles des compagnies... Les séances s'inscrivent dans le cadre de l'accompagnement éducatif, le volet sur les pratiques artistiques et culturelles.
- valoriser les créations des collégiens sélectionnées par leurs enseignants.

La sensibilisation des élèves à ce concours est réalisée par les enseignants de différentes disciplines.

5
8^e édition du
concours de
« slam et danses
urbaines »

Le public concerné

Tous les élèves des collèges peuvent s'inscrire et seuls les collèges ayant transmis leur inscription dans les délais fixés seront retenus pour le spectacle de fin d'année. La gestion, la coordination, l'encadrement et l'animation de ce concours sont assurés, en partenariat, par le Têât de Champ Fleuri et la Direction de l'éducation.

La réalisation de la bande son du spectacle est confiée à « 5HHOP ISLAND » et l'animation à RODEE COX.

Le jury

Composé d'élus du Conseil Départemental, d'un représentant du Rectorat, de professionnels du Slam, de collégiens, le jury se réunit pour départager les candidats en s'appuyant sur :

- le texte (qualité d'écriture et originalité),
- la musique (choix et/ou composition),
- la scène (présence scénique, débit, rythme, intonation),
- la réaction du public par rapport au message et son impact.



LE 20 JUIN

BREAK, POP, LOCK, HIP HOP, HOUSE, RAGGA...

Le Slam pour la tolérance...

Le Slam prend naissance à Chicago dans les années 80. En anglais ce mot signifie « claquer » ou « lancer violemment ». Dans la pratique, le Slam est une forme moderne de poésie qui allie écriture, oralité et expression scénique.

En effet, il ne se caractérise pas par un genre unique mais par l'addition, le collage, le mélange de toutes les possibilités de la langue orale comme la mise en voix, la tonalité, le souffle, le rythme et de tous les styles d'écriture : poésie, chanson, hip hop, forme narrative, improvisation etc. Le Slam est, d'après Grand Corps

Malade, « un moment d'écoute, un moment de tolérance, un moment de rencontres, un moment de partage ».

... et le hip-hop pour exister !

Hip-hop, break dance, coupé-décalé, ragga, house, break, dancehall, street, etc.

Le mouvement est en perpétuel mouvement ! C'est flagrant pour les danseurs qui créent de plus en plus de battle.

Ce concours est l'occasion pour beaucoup de se produire sur une véritable scène.

Les lauréats 2016

Slam

1^{er} prix : Pointe des Châteaux

2^e prix : Les Mascareignes

3^e prix : Plateau Caillou

Coup de cœur : collège Ravine des Cabris

Danses urbaines

1^{er} prix : collège Le Toullec

2^e prix : collège Le Dimitile

3^e prix : Texeira Da Motta



6

8^e édition du
concours de
« slam et danses
urbaines »

PROGRAMME AU TÉÂT DE CHAMP FLEURI

- 8h30 Accueil des collèves
- 9h00 Ouverture de la manifestation (discours officiels)
- 9h20 Prestations des collèves candidats
- 13h00 Pause déjeuner
- 14h00 Animation collève
- 14h30 Dlibration
- 15h00 Remise des prix
- 15h30 Dpart des collgiens

ORDRE DE PASSAGE	COLLÈGE	SECTEUR	NOMBRE D'ACTEURS	TITRE	NATURE
1	Les Mascareignes	Nord	13	La vie un kombat	Slam
2	Chaudron	Nord	5	Voyages la nature n'est pas virtuelle	Slam
3	Jean Letoullec	Ouest	10	Freedom	Danse
4	Les Aigrettes	Ouest	10	Arrête avec ça	Slam
5	Ravine des Cabris	Sud	12	Mes colères	Slam
6	Pointe des Châteaux	Ouest	5	Innocent (une cible parfaite)	Slam
7	Etang	Ouest	8	Urban dance	Danse
8	Auguste Lacaussade	Est	2	Ode à ma sœur	Slam
9	La Châtre	Sud	7	Hip Hop	Danse
10	Titan	Ouest	11	Histoire d'un rêve	Slam
11	Bassin Bleu	Est	22	100 % afro dance	Danse
12	La Montagne	Nord	12	La différence	Slam

7
8^e édition du
concours de
« slam et danses
urbaines »





DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

Le Département aux côtés des Réunionnais

INFORMATIONS

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION
Hôtel du Département
2, rue de la Source
97488 Saint-Denis Cedex
Tél. : 02 62 90 30 30 • Fax : 02 62 90 39 99
www.cg974.fr